

REVUE DE PRESSE



DES VISAGES SUR DES CLIVAGES : LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE MAI 2014

Yves Bertoncini et Thierry Chopin
Préface de Julian Priestley
En partenariat avec la Fondation Robert Schuman

LE VOTE DES PARLEMENTAIRES EUROPEENS ELUS EN FRANCE SUR 21 ENJEUX CLEFS (2009-2014)

**Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Lucie Marnas,
Virginie Timmerman et Claire Versini**
En partenariat avec le Mouvement Européen France

Contact presse :

Lucie Marnas, chargée de la communication et des relations médias
lmarnas@notre-europe.eu, 00 33 1 44 58 97 84

SOMMAIRE

De surprenantes alliances au Parlement Européen ► L'Opinion	3
«L'UMPS», seule alliance à Bruxelles? Florian Philippot oublie les votes du FN ► Les Échos	6
Élections européennes: l'inxorable poussée du vote protestataire ► Les Échos	10
Nel prossimo parlamento maggioranze variabili ► Servizio informazione religiosa	14
Comment votent les parlementaires européens? ► La Croix	15
Un groupe UMPS au Parlement européen ? ► Europe 1	18
Un hémicycle où les alliances sont à géométrie variable ► Les Échos	19
¿Quién teme a los euroescépticos? ► El Mundo	21
Comment ont voté vos députés européens ? Les cinq leçons de leur mandat ► Sud Ouest	24
Le vrai/faux de l'Europe: au Parlement européen, droite et gauche votent-ils pareil ? ► France Inter	30
Au lendemain du débat télévisé, l'Europe a-t-elle enfin un visage ? ► France Culture	31
Ce qu'ont voté vos députés ► La Dépêche du Midi	32
De surprenantes alliance au PE ► France3 Paris Ile-de-France	37
Chronique « Europe » dans le 19/20 ► France3 Paris Île-de-France	40
Européennes 2014: des élections pour quoi faire ? ► Huffington Post	41
Les parlementaires européens élus en France: coalition n'est pas compromission ► Huffington Post	44
Quel député de l'Ouest vote comme vous ? ► Ouest France	48
Quand les députés FN votent avec l'UMP et le PS à Bruxelles ► Le Monde	50

L'Etude "Des visages sur des clivages" d'Yves Bertoncini et Thierry Chopin analysée dans l'Opinion

Le 23 avril 2014

Article par Yves Bertoncini et Thierry Chopin

l'Opinion

L'Etude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014" de Yves Bertoncini et Thierry Chopin est analysée dans l'Opinion, mercredi 23 avril 2014, dans un article intitulé : "De surprenantes alliances au Parlement européen".

Européennes

De surprenantes alliances au Parlement européen

Il n'est pas rare à Strasbourg de voir Mélenchon et Le Pen voter, à l'unisson, avec l'UMP et le PS. Le bon vieux clivage gauche-droite ne s'exerce que dans une petite minorité de cas



Sipa Press/Photomontage Laure Giros/L'Opinion

Publié le mercredi 23 avril à 20h04 - Mis à jour le lundi 28 avril à 20h15

Par Beatrice Houchard

Pour comprendre le Parlement européen, à un mois des élections du 25 mai, il ne faut surtout pas vouloir l'interpréter avec les schémas qui prévalent à Paris. Rien ne ressemble moins au Palais Bourbon que le Parlement de Strasbourg. A côté de la politique française, terre d'affrontement, la politique européenne apparaît comme le royaume du consensus. La [Fondation Robert Schuman](#) et la Fondation [Notre Europe](#) vont rendre publique, en fin de semaine, une étude qui montre à quel point le schéma de confrontation droite-gauche n'a sa place, entre Strasbourg et Bruxelles, que pour une minorité de textes. Yves Bertoncini et Thierry Chopin ont épluché le vote des 74 élus français entre 2009 et 2014, en se basant sur les statistiques [du site VoteWatch Europe](#) et celles du Parlement européen. Le résultat est édifiant.

Pendant la législature qui s'achève, il y a eu environ 18 000 votes, dont 6 000 « par appel nominal », les autres étant à main levée. Les auteurs en ont conclu qu'il y a trois types de majorités au Parlement européen : les « majorités de confrontation » (seulement 30 % des cas), où la droite et la gauche (le groupe socialiste et le groupe PPE, Parti populaire européen) s'opposent ; les « majorités de grande coalition », première surprise de l'étude (30 % des votes), où droite et gauche se retrouvent unies face aux extrêmes. Enfin, seconde surprise, les « majorités de consensus », dans 40 % des votes, et où les élus français du PS, de l'UMP, du MoDem, d'Europe-Ecologie-Les Verts, mais aussi du Front national et du Front de gauche votent de la même manière. Un sacré coup de canif dans les discours musclés souvent communs de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen.

Alors qu'on murmure, à Paris, que certains élus de l'UMP pourraient voter en faveur du pacte de responsabilité du gouvernement le 29 avril, les eurodéputés UMP et socialistes n'ont pas de ces pudeurs à Strasbourg. Les auteurs de l'étude listent ainsi toute une série de textes où le vote est, tantôt unanime, tantôt quasi unanime, entre la droite, le centre, les écologistes et les socialistes au Parlement européen : création d'une union bancaire ; mutualisation des dettes publiques des pays membres par la création d'eurobonds ; création d'un service diplomatique européen ; et même renforcement du contrôle par la Commission européenne de la surveillance des politiques budgétaires et économiques des Etats membres. Un vote qui laisse peu de place, ensuite, au fameux « c'est la faute à Bruxelles... », que l'on entend en France, et pas seulement dans la bouche des souverainistes.

Elus UMP et PS ont voté ensemble pour l'augmentation et pour une plus grande flexibilité du budget de l'Union européenne, mais les écologistes et les centristes se sont abstenus. Sur la priorité budgétaire donnée aux subventions agricoles, les écolos et les deux extrêmes ont également voté contre.

Dans 40 % des votes, c'est le consensus général qui prévaut, par exemple quand il s'agit de [défendre le siège du Parlement européen à Strasbourg](#) ou de lancer un fonds d'aide de 3,5 milliards d'euros pour les plus démunis. Quand, en mai 2012, la question est posée de créer une nouvelle taxe sur toutes les transactions financières à l'intérieur de l'Union européenne afin de dégager de nouvelles ressources, même vote unanime, sauf Philippe de

Villiers, qui vote contre, et les trois élus FN (Bruno Gollnisch, Jean-Marie Le Pen, Marine Le Pen), qui s'abstiennent. Les Français se retrouvent aussi bien soudés pour dire leur méfiance face aux OGM ou – les écologistes exceptés – pour dire non à la sortie du nucléaire.

Enfin, certains votes passés inaperçus pendant la législature écoulée ne manquent pas d'étonner. Le 23 mai 2013, une très grande majorité de députés européens demande que les services culturels et audiovisuels soient exclus des négociations sur l'accord de libre-échange entre l'Europe et les Etats-Unis : 22 élus UMP et 3 centristes votent pour. Mais 11 élus Verts, les élus du Front de gauche et du Front national, ainsi qu'une élue centriste (Corinne Lepage) et trois élus socialistes votent contre, tandis que les élus MoDem et huit socialistes s'abstiennent.

Quant à la réintroduction temporaire du contrôle aux frontières « pour des raisons de sécurité », elle est votée le 12 juin 2013 par l'UMP et le PS, mais le Front de gauche, les écologistes et Bruno Gollnisch (en l'absence de Jean-Marie et Marine Le Pen) sont contre, sans doute pas pour les mêmes raisons...

Enfin, l'allongement du congé maternité de 14 à 20 semaines (et rémunéré à taux plein) a été voté en octobre 2010 par la gauche et les écologistes, mais repoussé par la droite et les élus Front national. Un vote droite-gauche bien classique, comme à l'Assemblée nationale à Paris ? Non, car le vote a finalement été acquis par 327 voix contre 320, grâce à l'apport de 82 élus du PPE (droite et centre) venus de Pologne, d'Italie, de Hongrie et de Lituanie. Consensus, quand tu nous tiens !

Yves Bertoncini cité dans **Les Echos** à propos du vote FN au Parlement européen

Le 23 avril 2014

Mention par Yves Bertoncini



Notre directeur Yves Bertoncini est cité dans **Les Echos** à propos du vote FN au Parlement européen, à l'occasion de la publication de l'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014", co-signée avec Thierry Chopin, dans un article intitulé : "#MadeInEurope : « l'UMPS », seule alliance à Bruxelles? Florian Philippot oublie les votes du FN".

#MadeInEurope : « l'UMPS », seule alliance à Bruxelles? Florian Philippot oublie les votes du FN

RENAUD HONORÉ | LE 23/04 À 19:25, MIS À JOUR LE 24/04 À 11:34 | Lu 5201 fois

LE JEU DES 7 ERREURS



Le vice-président du Front National a lancé sa version du « jeu des sept erreurs » - Twitter/@f_philippot

Pendant la campagne des élections européennes, « Les Echos » décrypte dans #MadeInEurope les affirmations sur l'Europe - plus ou moins fantaisistes - des politiques de tous bords.

LES FAITS

On ne change pas une recette qui gagne. En vue des élections européennes, le Front National a fait de « l'UMPS » sa cible favorite pour convaincre les électeurs. Dans une variation de la « bande des quatre » (à l'époque le PS, le PCF, le RPR et l'UDF) et de « l'establishment » dénoncés avec une certaine réussite électorale par son père il y a près de 30 ans, Marine Le Pen fait des deux principaux partis de gouvernement français les deux faces d'une même pièce. En clair : UMP et PS feraient semblant de se castagner en public sur les sujets européens, quand ils seraient en fait d'accord sur tous les choix faits au niveau de l'UE. **Florian Philippot**, le vice-président du Front National et tête de liste pour les élections européennes dans la région Est, a du coup lancé sur Twitter un « **jeu des sept erreurs** » pour illustrer les supposées liaisons dangereuses des deux principaux partis français. La première carte dévoilée le week-end dernier raille deux entités qui voterait de concert et dans un même élan toutes les directives européennes.

LE DECRYPTAGE

Celui qui regarde avec gourmandise les questions au gouvernement et les joutes parlementaires de l'Assemblée nationale française est forcément désarçonné

quand il arrive à Strasbourg. Au Parlement européen, on ne goûte guère les grandes envolées lyriques (le temps de les traduire en vingt-quatre langues, tout le monde a déjà oublié de quoi on parlait) ou les oppositions frontales entre gauche et droite. Cette enceinte est plutôt une machine à fabriquer du consensus, ce qui en fait une cible facile pour Florian Philippot. De fait, les socialistes européens et les conservateurs du PPE (où siègent les élus de l'UMP) ont l'habitude de voter très souvent ensemble en assemblée plénière : lors de la mandature qui vient de s'achever, ils se sont retrouvés sur les mêmes positions **sur près de 74 % des votes**, selon le site de l'ONG « VoteWatch » (il faut **se promener sur ce site**, il permet de visualiser toutes les combinaisons d'alliances vues pendant 5 ans).

Le phénomène dépasse ces deux seuls mastodontes du Parlement européen (61 % des élus à eux deux). Le taux de vote en commun est de près de 80 % pour les libéraux (le groupe Alde, où siège le Modem) et les socialistes. Même les Verts votent assez régulièrement avec le PPE (à 57 % au total, avec même une pointe à 64 % sur les dossiers économiques et financiers par exemple).

Mais, surprise, on est **aussi souvent dans « l'UMPS » que dans « l'UMPSFN »**. C'est ce qu'a constaté Yves Bertoncini, directeur du Think-tank **Notre Europe**, qui s'est penché sur la question pour une étude à venir réalisée avec Thierry Chopin (Fondation Robert Schuman). Que constate-t-on ? « Environ un tiers des votes ont rassemblé une majorité large, où l'on retrouve aussi bien les partis traditionnels (PS, UMP, Verts, Modem) que le Front National ou le Front de Gauche », explique le chercheur aux « Echos ». Dès qu'on touche à des sujets comme les OGM, la protection des consommateurs ou le maintien du siège du Parlement à Strasbourg, les élus français de tout bord font bloc. Un autre gros tiers consacre la fameuse alliance « UMPS ». Reste également un autre tiers, selon Yves Bertoncini, où un vrai clivage entre la gauche et la droite a pu voir le jour (sur la directive européenne voulant harmoniser les congés maternité par exemple).

Pourquoi un tel fonctionnement et de telles combinaisons d'alliances ? Celui-ci est le résultat d'un savant cocktail. Il y a d'abord le mode de scrutin (proportionnelle à un tour, une incongruité en France) qui aboutit à un Parlement morcelé. Premier parti, le PPE (la droite européenne) n'a que 36 % des sièges, et son suivant socialiste 25 %. Quoi qu'il arrive, il faut passer des alliances pour faire passer des lois. Il existe donc à une culture du compromis, complètement étrangère à la tradition politique française alors qu'elle est bien plus naturelle à d'autres, comme l'Allemagne.

Deuxième élément : les ingrédients pour une belle empoignade sont restés dans les capitales. Comme le notaient dans une **étude de 2010** Thierry Chopin (fondation Robert Schuman) et Camille Lépinay, les sujets structurant traditionnellement le

clivage gauche/droite sont encore des compétences nationales (le social, la fiscalité, les retraites, l'éducation, la sécurité publique). Enfin, dernière explication, le Parlement cherche l'unité en son sein car il n'est pas seul à décider. Au niveau européen, les législations sont entérinées par les eurodéputés ET les Etats membres, et les premiers essayent souvent d'avancer groupés pour gagner de l'influence face aux pays.

Renaud Honoré (Bureau de Bruxelles)

Le 25 avril 2014

Article par Yves Bertoncini et Thierry Chopin

Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE

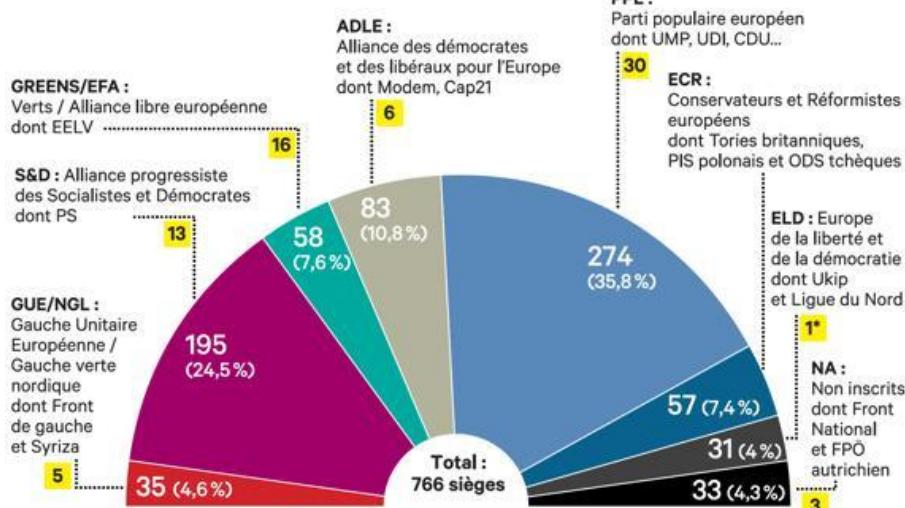
Yves Bertoncini est cité dans les Echos à l'occasion de la sortie de l'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014", co-signée avec Thierry Chopin et publiée le 25 avril 2014, dans un article intitulé : "Elections européennes : l'inexorable poussée du vote protestataire".

Elections européennes : l'inexorable poussée du vote protestataire

CATHERINE CHATIGNOUX / CHEF DE SERVICE ADJOINTE ET RENAUD HONORÉ | LE 25/04 À 06:00, MIS À JOUR À 11:59 | Lu 3597 fois

La composition du Parlement européen sortant

En nombre de sièges (en %) X Députés français, en nombre



* Philippe de Villiers

* LES ECHOS * / SOURCES : PARLEMENT EUROPÉEN, FONDATION ROBERT SCHUMAN



Les instituts de sondages annoncent un taux de participation inférieur à celui de 2009. –
Photo Matte Dunhan/AP/Sipa2 / 2

Les partis souverainistes et eurosceptiques devraient gagner une cinquantaine de sièges lors du scrutin du 25 mai. Le Parlement ne devrait pas être paralysé pour autant, la poussée des extrêmes favorisant les alliances au centre.

A un mois jour pour jour des élections pour le renouvellement du Parlement européen, la poussée des mouvements eurosceptiques ne fait aucun doute. Nul besoin d'être un analyste chevronné de la chose politique européenne pour le prédire. Tout concourt à une désaffection de l'Europe et de ses institutions. La crise sévit douloureusement dans la plupart des pays membres de l'Union et se traduit par une austérité pesante et un chômage qui devient endémique.

Que les citoyens en tiennent leurs dirigeants politiques nationaux responsables ou qu'ils incriminent l'Union européenne, le résultat sera le même : un rejet des formations politiques traditionnelles qui appliquent avec plus ou moins de conviction des politiques de rigueur depuis près de cinq ans, et une forte hausse d'un vote protestataire, d'autant plus perceptible que la participation sera faible. Or les instituts de sondages annoncent un taux de participation inférieur à celui de 2009 (43 %)...

VIDEO Un désintérêt des populations amplifié par la crise.

Les projections tirées des sondages indiquent qu'il faut s'attendre à une cinquantaine d'élus eurosceptiques supplémentaires par rapport à l'assemblée sortante, soit 200 environ contre 150 actuellement sur 766, soit un peu plus de 25 % des députés européens. Si le parti souverainiste « Ukip » du Royaume Uni et la « Grande Roumanie » avaient déjà réalisé des scores importants en 2009, les plus gros bataillons pourraient venir de France, d'Italie et d'Allemagne. Le Front national, qui ne dispose aujourd'hui que de 3 sièges, pourrait en obtenir 15 à 17 de plus pour tutoyer les 20 élus. Des partis qui n'existaient pas il y a cinq ans comme le Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo et les eurosceptiques d'Alternativ für Deutschland (AfD) devraient faire leur entrée à Strasbourg. S'il y trouve des alliés (voir ci-contre), le parti de Marine Le Pen pourra former un groupe parlementaire, avec à la clef des moyens financiers accrus et un poids supplémentaire pour obtenir des rapports parlementaires, le sésame pour exercer son influence à Strasbourg. A l'extrême gauche de l'hémicycle, la « GUE », où l'on retrouve le Front de Gauche, est potentiellement susceptible de devenir la troisième force du Parlement, avec une soixantaine de parlementaires contre 35 aujourd'hui.

Politiquement alarmante

Il n'est pas dit pour autant que cette arrivée massive, politiquement alarmante, fasse dérailler le fonctionnement du Parlement européen. Pour influencer le cours des choses, il faut avancer groupé, ce qui est loin d'être le cas pour ces partis souverainistes jaloux de leur identité. Le taux de cohésion (c'est-à-dire le suivi des consignes de vote) des conservateurs et socialistes européens lors de la législature qui vient de s'achever dépassaient 90 %, ce qui est loin d'être le cas pour la gauche de la gauche (GUE, à 69,6 %) et surtout le groupe souverainiste ELD qui regroupe le Ukip anglais et la Ligue du Nord italienne (46 %).

« *Ils ont de réelles difficultés à adopter cette discipline, ce qui les exclut en partie des négociations de compromis* », écrit dans une étude sur la dernière législature Charles de Marcilly, de la Fondation Robert Schuman. « *Les Eurosceptiques sont rarement d'accord sur les solutions, ils sont avant tout là pour continuer à parler à leur électorat national. Du coup, c'est compliqué de former une vraie opposition* », ajoute Vivien Pertusot, chercheur à l'Ifri.

VIDEO Une grande hétérogénéité des mouvements populistes

De plus, malgré leurs protestations, les partis les moins europhiles votent une grande partie des textes présentés à Strasbourg. C'est ce qui ressort d'une étude publiée aujourd'hui par Yves Bertoncini (Notre Europe) et Thierry Chopin (Fondation Robert Schuman). « *Environ 40 % des textes font l'objet d'un*

consensus trans-partisan », explique Yves Bertoncini. Quand on parle d'OGM ou d'aide alimentaire, le FN vote comme l'UMP ou le PS. Le FN n'a cependant pas voté pour la révision de la directive sur les travailleurs détachés, qui accroît les contrôles sur les sou-traitants. Enfin, la montée en puissance des extrêmes pourrait avoir paradoxalement pour effet de favoriser les alliances au centre de l'hémicycle. Éloignant la crainte d'une paralysie du travail parlementaire.

Catherine Chatignoux, Les Echos

Bureau de Bruxelles

Renaud Honoré, Les Echos

Bureau de Bruxelles

**L'étude "Des visages sur des clivages" d'Yves Bertoncini et Thierry Chopin citée sur
Servizio Informazione Religiosa**

Le 26 avril 2014

Article par Yves Bertoncini et Thierry Chopin



L'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014" de Yves Bertoncini et Thierry Chopin est citée sur le site italien Servizio Informazione Religiosa, samedi 26 avril 2014, dans un article intitulé : "NEL PROSSIMO PARLAMENTO MAGGIORANZE VARIABILI".

15:26 - ELEZIONI UE: NOTRE EUROPE, "NEL PROSSIMO PARLAMENTO MAGGIORANZE VARIABILI"

(Sir Europa - Bruxelles) - "Una lotta" dagli esiti "fortemente indecisi" per l'elezione dell'Europarlamento, alla luce della quale sarebbe certo che nessun gruppo politico "otterrà la maggioranza nella futura assemblea", rendendo così necessarie "maggioranze variabili" da costruirsi di volta in volta sulla base dei temi trattati e delle sensibilità degli stessi eurodeputati. Il think tank "Notre Europe", fondato da Jacques Delors, presidente della Commissione europea tra gli anni '80 e '90, ha realizzato uno studio sulla futura composizione dell'Eurocamera affidato a due esperti, Yves Bertoncini et Thierry Chopin. "Le elezioni europee che si svolgeranno tra il 22 e il 25 marzo costituiscono un rendez-vous democratico importante per i cittadini" e per il futuro dell'Europa comunitaria, vi si legge. "Notre Europe" è una organizzazione sovranazionale con forti accenti europeisti. Nella prima parte del corposo studio si ricorda l'estensione dei poteri esercitati dal Parlamento Ue, l'importanza dei temi sui quali i deputati sono chiamati a pronunciarsi, così come il "ruolo chiave" esercitato dai gruppi politici costituiti in seno all'aula". (segue)

15:27 - ELEZIONI UE: NOTRE EUROPE, "NEL PROSSIMO PARLAMENTO MAGGIORANZE VARIABILI" (2)

La seconda parte del documento sulle prossime elezioni (www.notre-europe.eu) costituisce uno studio sulle "maggioranze variabili" che si sono venute a creare nel corso della legislatura 2009/2014 che Chopin e Bertoncini chiamano "maggioranze di consenso", "di grande coalizione" o di "confronto". Infatti su vari temi portati al voto dell'aula, si sono avute convergenze ad esempio fra Popolari (centrodestra) e Socialisti e democratici (centrosinistra), fra Popolari e Liberaldemocratici, fra questi ultimi e i Socialisti con il sostegno dei Verdi. I Conservatori, gli Eurosceppisti e la Sinistra si sono invece aggregati ai due maggiori schieramenti a secondo dell'argomento in discussione (temi sociali, economici, ambientali, diritti fondamentali, politica estera e di sicurezza...). L'ultima parte della ricerca tende a fornire una lettura del possibile esito del 22-25 maggio, tenuto conto dei sondaggi realizzati finora in sede nazionale: in questa parte si conferma la possibilità di nuove maggioranze che potrebbero realizzarsi nel corso della legislatura 2014/2019.

L'étude "Des visages sur des clivages" d'Yves Bertoncini et Thierry Chopin citée dans *La Croix*

Le 29 Avril 2014

Article par Yves Bertoncini et Thierry Chopin



L'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014" de Yves Bertoncini et Thierry Chopin fait l'objet d'un article de *La Croix* intitulé "Comment votent les parlementaires européens", mardi 29 avril 2014.

Comment votent les parlementaires européens?

Une étude de « Notre Europe » et de la Fondation Robert-Schuman décrypte les logiques à l'œuvre dans les votes au Parlement européen, entre consensus, compromis ou confrontation droite-gauche.

29/4/14 - 10 H 12

Seule institution supranationale élue au suffrage universel direct, le [Parlement européen](#) fonctionne selon des logiques différentes de celles du Parlement français. Dans la perspective du vote du 25 mai prochain, l'étude réalisée par Yves Bertoncini et Thierry Chopin ambitionne de combler ce « *manque de familiarité* » voire « *parfois de compréhension* », comme l'expose en préface Julian Priestley, de l'association *Notre Europe-Institut Jacques Delors* (1).

LA DIFFICULTÉ DU MODE DE SCRUTIN PROPORTIONNEL

La première difficulté pour un électeur français tient au mode de scrutin proportionnel en vigueur pour élire les parlementaires européens. Cela aboutit à la constitution de nombreux groupes et à ce qu'aucun d'entre eux ne détienne à lui seul la majorité absolue des sièges.

Cette configuration existe dans de nombreux États européens, où la majorité gouvernementale ne sort pas directement des urnes mais émerge de tractations post-électorales entre les partis politiques. Mais ce n'est plus le cas en France depuis la V^e République, où la majorité à l'Assemblée nationale est déterminée par une coalition préélectorale dans un système bipolaire droite-gauche.

L'UE, UN FONCTIONNEMENT À PART

La seconde difficulté tient au fait que l'Union européenne ne fonctionne pas comme les appareils étatiques nationaux. « *Le Parlement européen n'a pas à proprement parler à soutenir un gouvernement : en dehors de l'investiture initiale de la Commission et de sa censure éventuelle (qui n'a jamais eu lieu), les groupes politiques sont donc confrontés à un jeu politique beaucoup plus ouvert, qui les conduit à négocier au cas par cas leurs positions sur tel ou tel vote ou directive* », soulignent les auteurs.

Au Parlement européen, il convient donc davantage de parler de « *majorités d'idées* » que d'une majorité gouvernementale. Il en résulte la formation des « *majorités à géométrie variable* », dont Yves Bertoncini et Thierry Chopin ont dressé une typologie à partir des votes des parlementaires européens français compilés par le site Internet [VoteWatchEurope](#).

QUAND LA QUASI-TOTALITÉ DES ÉLUS VOTENT DE LA MÊME MANIÈRE

Les « *majorités de consensus* » (40 % des votes) sont celles où « *la quasi-totalité des élus français (et souvent européens) votent de la même manière (l'unanimité étant rarissime) : même les élus du Front de gauche et du Front national, qui s'opposent souvent aux autres groupes, prennent une position similaire à celle de la quasi-totalité des élus français* ».

Soit que le vote corresponde à la défense d'un intérêt national, à l'exemple, en novembre 2013, d'une résolution appelant au transfert du siège du Parlement européen de Strasbourg à Bruxelles, les Français votant massivement contre (sauf les élus EELV), à l'inverse de leurs collègues.

Soit qu'il s'agisse d'« *enjeux pour lesquels les clivages idéologiques sont très faibles et/ou pour lesquels il existe une convergence idéologique* ». Aucun parlementaire européen français n'a ainsi voté en février 2014 contre la création du [Fonds européen d'aide aux plus démunis](#).

LE VOTE « COMPROMIS »

Les « *majorités de grande coalition* » (30 % des votes) ont pour base un « *compromis » entre les deux [groupes dominants du Parlement européen](#), le PPE (dont l'UMP) et les socialistes. Si Yves Bertoncini et Thierry Chopin estiment qu'il est « *difficile* » d'identifier les thématiques qui favorisent l'émergence de telles majorités, il s'agit néanmoins souvent des votes allant dans le sens d'un approfondissement de l'Union européenne : de la création d'un service diplomatique (2010) à la mutualisation des dettes publiques des États (2012).*

LE VOTE TRADUISANT LA VICTOIRE DE LA DROITE OU DE LA GAUCHE

D'autres scrutins, en revanche, expriment des « *majorités de confrontation* » (30 % des votes) qui traduisent la victoire de la droite ou de la gauche. Cette configuration est davantage familière à un électeur français.

En octobre 2010, [l'allongement du congé de maternité](#) payé à taux plein de quatorze à vingt semaines a ainsi été voté par les élus français de gauche (Front de gauche, EELV, PS), tandis que ceux de droite (MoDem, UDI, UMP, FN) votaient contre.

Cet amendement a été adopté par 327 voix contre 320, en raison du soutien de quelques élus PPE d'autres États membres. À l'inverse, les parlementaires européens de droite (dont les UMP) ont

soutenu en septembre 2013 contre ceux de gauche un rapport non contraignant favorable au renforcement et à l'extension du marché intérieur des services.

Si les groupes favorables à l'Union européenne sont assurés de demeurer majoritaires au Parlement européen, son renouvellement pourrait bien avoir un impact sur la proportion de « *majorités de confrontation* » face aux « *majorités de grande coalition* ».

LAURENT DE BOISSIEU

(1) *Des visages sur des clivages, les élections européennes de mai 2014*, Études & rapports, n° 104, Fondation Robert-Schuman, Notre Europe-Institut Jacques Delors (à paraître prochainement).

L'étude "Des visages sur des clivages" d'Yves Bertoncini et Thierry Chopin citée sur Europe 1

Le 30 avril 2014

Mention par Yves Bertoncini



L'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014" de Yves Bertoncini et Thierry Chopin, publiée le 25 avril 2014, est citée dans "Le vrai-faux de l'info" sur Europe 1, mercredi 30 avril 2014 : « Un groupe UMPS au Parlement européen ? »



Yves Bertoncini cité par les Echos à propos du vote protestataire aux élections européennes

Le 5 mai 2014

Article par Yves Bertoncini et Thierry Chopin



Yves Bertoncini est cité dans les Echos dans le cadre de la sortie de l'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014", co-signée avec Thierry Chopin et publiée le 25 avril 2014, dans un article intitulé : « Un hémicycle où les alliances sont à géométrie variable ».

Un hémicycle où les alliances sont à géométrie variable

RENAUD HONORÉ | LE 05/05 À 03:00, MIS À JOUR À 16:07 | Lu 248 fois

A Bruxelles, PS et UMP peuvent voter souvent de concert. Mais ce bloc est rejoint régulièrement par le FN ou le Parti de gauche.

Bienvenue en terre inconnue. L'élu français qui débarque pour la première fois au Parlement européen connaît forcément un choc, tant ce dernier est empreint d'une culture politique radicalement différente de celle qui règne à l'Assemblée nationale. « *Ce qui permet ici de se distinguer et d'acquérir de l'influence, ce ne sont pas des grandes envolées lyriques, mais une expertise permettant de nouer des compromis* », explique Vivien Pertusot, chercheur à l'Ifri. Les membres d'un groupe politique ne peuvent jamais avoir raison seuls à Strasbourg et doivent apprendre à bâtir une majorité pour chaque texte. Une bizarrie vue de Paris, mais qu'on retrouve dans des démocraties matures comme l'Allemagne.

Cette situation doit beaucoup au mode de scrutin (élection proportionnelle à un tour) qui ne donne pas la majorité à un seul parti. Ainsi, dans la législature qui vient de s'achever, la droite européenne (les conservateurs du PPE, auxquels appartiennent l'UMP) n'ont que 36 % des voix, et les socialistes 25 %. Les deux blocs sont donc condamnés à travailler régulièrement ensemble ou à bâtir des alliances avec d'autres groupes (les libéraux et les Verts notamment). « *Cette culture du compromis s'explique également par le fait que les principaux sujets clivants en politique [la fiscalité, le social, l'ordre public] ne sont pas des compétences européennes* », explique Yves Bertoncini, directeur du think tank Notre Europe.

Le poids des alliances

Ce dernier vient de réaliser avec Thierry Chopin (chercheur à la Fondation Robert Schuman) une étude éclairante sur les majorités qui se sont formées au Parlement pendant cinq ans. Se basant sur un large panel de votes recensés par l'ONG VoteWatch, ils montrent que la grande coalition (PPE et socialistes seuls ensemble) ne représente que 30 % des majorités victorieuses au Parlement. Mais il y a aussi dans 40 % des cas des majorités de consensus, où le FN et le Parti de gauche marchent aux côtés du PS, de l'UMP, du Modem et des Verts. C'est ce qui s'est passé notamment quand on a discuté à Strasbourg d'OGM ou d'aide alimentaire aux plus pauvres. Enfin, dans 30 % des cas restants, ce sont des vraies « *majorités de confrontation* », comme les nomment les deux chercheurs, avec un bloc clairement de gauche (sur l'harmonisation en Europe du congé maternité) ou de droite (le traité de libre-échange avec les Etats-Unis). La poussée attendue du vote protestataire aux prochaines élections pourrait renforcer le poids des alliances entre PPE et socialistes.

R. Ho.

**L'étude "Des visages sur des clivages" d'Yves Bertoncini et Thierry Chopin citée dans
El mundo**

Le 10 mai 2014

Mention par Yves Bertoncini et Thierry Chopin

EL MUNDO.es

L'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014" de Yves Bertoncini et Thierry Chopin est citée dans un article de El Mundo intitulé "¿Quién teme a los euroescépticos?", samedi 10 mai 2014.

ELECCIONES EUROPEAS Los críticos

¿Quién teme a los euroescépticos?

- Alianza entre los partidos tradicionales para evitar que se ponga en peligro la integración
- Según los analistas, tras los comicios la Eurocámara "estará más fragmentada"



La presidenta del Frente Nacional, Marine Le Pen, durante un mitin en la localidad francesa de Beziers. AFP

JAVIER G. GALLEGOS Bruselas Corresponsal

Cuando el debate político se eleva a la dimensión europea, las diferencias entre las principales formaciones se atenúan y dan lugar a una confrontación de matices. Las grandes cuestiones que se discuten en Bruselas -no en los estados miembros- reúnen un gran consenso entre los partidos que tradicionalmente han predominado en la Eurocámara de tal modo que, al margen de los detalles, parece haberse formado un frente común para luchar contra el auténtico peligro: **el auge del euroescepticismo y la extrema derecha.**

Durante [los dos últimos debates entre los candidatos a presidir la Comisión Europea](#) de los cuatro grandes partidos políticos europeos -conservadores, socialistas, liberales y verdes-, ha podido verse esta especie de alianza contra el verdadero enemigo. Es una forma de alentar al voto más europeísta, evitar una masiva abstención que dejaría en muy mal lugar a estos políticos y frenar el avance de los euroescépticos, entendiéndose como tal tanto los partidos de extrema derecha como de extrema izquierda. Ideologías aparte, ambos extremos coinciden en un punto central: **evitar una mayor integración europea y devolver los poderes transferidos a la Unión a los gobiernos nacionales.**

Que los euroescépticos van a lograr una mayor representación en el próximo Parlamento Europeo está fuera de duda. La cuestión es cómo de grande va a ser su presencia y si lograrán formar un grupo propio, para lo que hace falta obtener un mínimo de 25 diputados procedentes de al menos siete países. Llegado ese caso, estas fuerzas podrían dotarse de una mayor estructura y recursos para tratar de boicotear la UE desde dentro.

Equilibrio de poder

En un informe publicado por la Fundación Robert Schuman, los analistas Yves Bertoncini y Thierry Chopin advierten de que "el equilibrio de poder en la próxima Eurocámara estará en gran medida determinado por el resultado de los ocho países con mayor población". Esa proyección contribuye a creer que **la amenaza de los radicales es auténtica y va en aumento.** En Francia el partido con mayor intención de voto es el Frente Nacional (FN) de Marine Le Pen y los últimos sondeos de Poll Watch otorgan a los No Inscritos (donde se encuadran estos partidos, además de otros) 99 escaños frente a los 32 de la anterior legislatura.

Le Pen y su socio holandés, **Geert Wilders**, han sido capaces de sacar adelante una coalición con suficiente fuerza en sus respectivos países para que puedan tener un buen resultado en los comicios. La autodenominada Alianza Europea para la Libertad reúne a siete partidos de Francia, Holanda, Austria, Alemania, Malta, Suecia y Reino Unido, por lo que, 'a priori', sí podrían conseguir formar un grupo propio. Además, habría que sumar el apoyo puntual que durante la legislatura puede dar el partido Europa de las Libertades y la Democracia, [capitaneado por el británico Ukip de Nigel Farage](#). Junto a los 39 escaños

que obtendría, hay que contar con otros partidos conservadores y de izquierdas que coinciden en un planteamiento antieuropeísta.

La amenaza de los radicales

El peligro no se queda en una simple cuestión de planteamientos ideológicos. La amenaza de los radicales se concreta en políticas que llegan al ciudadano y afectarán a su modo de vida. **El cierre de fronteras, el fin de la libertad para trabajar en otro país**, la paralización de la integración económica o la vuelta a las monedas nacionales son propuestas que podrían convertirse en realidad si estos grupos siguen ganando protagonismo.

"El Parlamento Europeo va a ser capaz de lograr mayorías proeuropeas después de las elecciones, pero es innegable que la Eurocámara estará más fragmentada", apunta Nicolaus Heinen, analista de Deutsche Bank. Mark Leonard y José Ignacio Torreblanca señalan que "si los sondeos se confirman, los partidos tradicionales tendrán que enfrentarse a una coalición de fuerzas antifederalistas y populistas que, en determinadas votaciones, pueden tener el mismo tamaño que los dos grandes grupos" (populares y socialistas).

De este modo, prosiguen, las fuerzas tradicionales tendrán que **aliarse para sacar adelante votaciones claves**, como el nombramiento del presidente de la Comisión, un acuerdo comercial internacional o la aprobación del presupuesto europeo, "perdiendo así su capacidad", como está sucediendo en esta campaña, "de mostrar sus verdaderas diferencias al fijar la dirección de Europa".

Notre rapport sur le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest de la France
analysé par Sud Ouest

Le 15 mai 2014

Article par Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini



Sud Ouest publie, jeudi 15 mai 2014, une analyse de notre rapport sur le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest de la France, dans un article intitulé : "Comment ont voté vos députés européens ? Les cinq leçons de leur mandat".

Comment ont voté vos députés européens ? Les cinq leçons de leur mandat

8 COMMENTAIRES

Publié le 15/05/2014 à 17h24 , modifié le 15/05/2014 à 18h20 par Dominique de Laage

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest entre 2009 et 2014 a été passé au crible. En voici cinq enseignements



Comment ont voté les députés européens ? Eléments de réponse © PHOTO

AFP PATRICK HERTZOG

Le think tank européen « Notre Europe – Institut Jacques Delors » a passé au crible les votes des députés européens du Sud-Ouest de la France sur 21 enjeux clefs soumis au Parlement de Strasbourg entre 2009 et 2014. Que faut-il en retenir ?

1) Mélenchon (Front de Gauche) au diapason du Front National

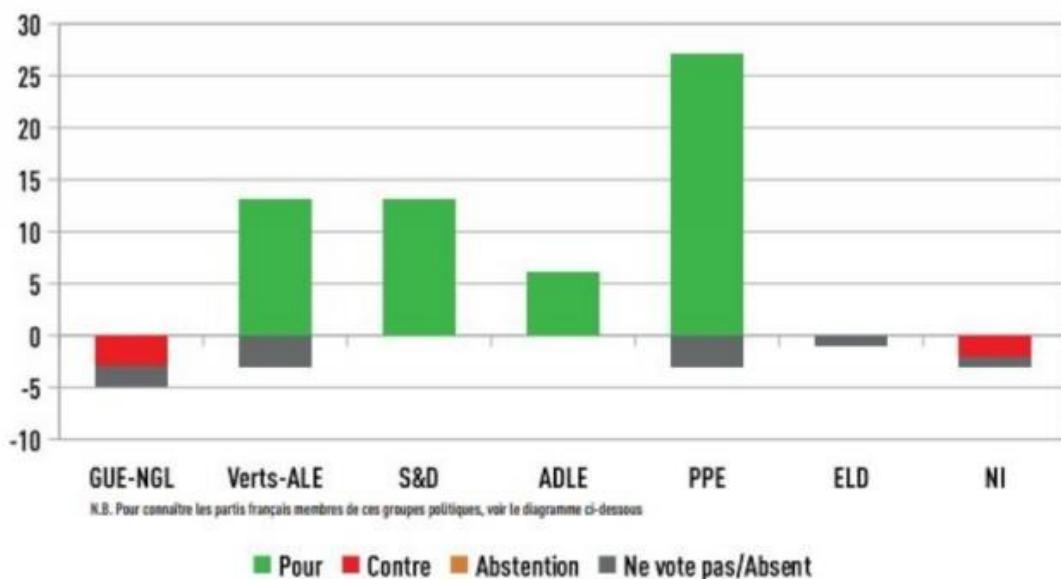
Outre le fait qu'il a souvent été absent, l'eurodéputé Jean-Luc Mélenchon s'est distingué par des votes au diapason de ceux des élus FN et MPF. Ainsi, en février 2012, Mélenchon a-t-il voté comme le FN et le MPF contre la proposition d'émettre des euro-obligations, visant à mutualiser l'émission des dettes des Etats membres de l'UE ([pages 17-18](#)). Dans le même temps, ces mêmes élus plaignaient les malheureux citoyens grecs ou portugais écrasés par le poids de leur dette nationale. Ce qui est pour le moins contradictoire.

Jean-Luc Mélenchon a récidivé en septembre 2013 en associant son refus à celui des eurodéputés du FN concernant le paquet législatif destiné à établir l'un des trois piliers de la future union bancaire ([pages 19-20](#)), indispensable pour éviter aux peuples les inconvénients d'une prochaine crise de l'euro.



L'UE devrait-elle créer une union bancaire ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



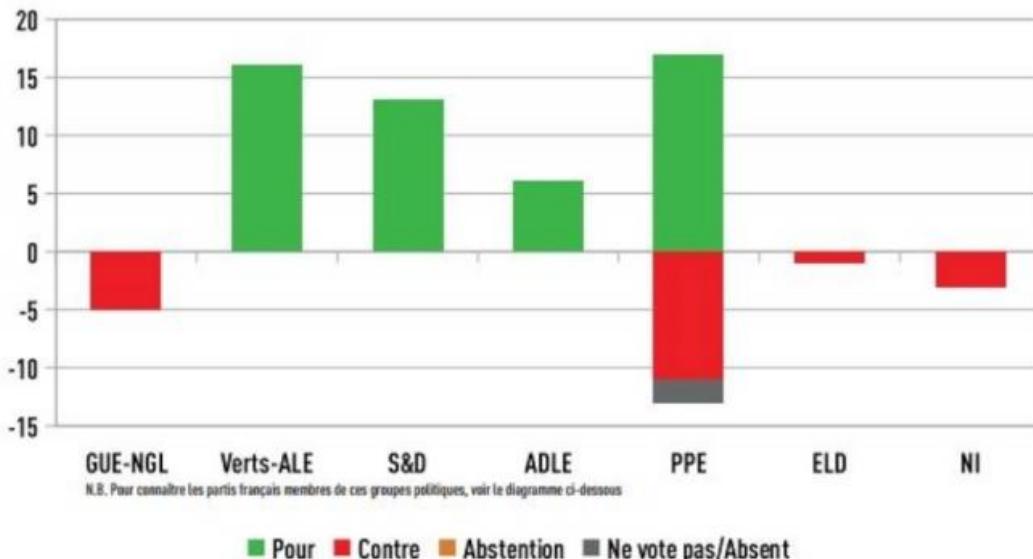
Front de Gauche, FN et MPF se sont encore retrouvés pour voter contre le renforcement de la surveillance des politiques budgétaires et économiques des Etats membres de la zone euro en mars 2013 (pages 21-22).

Jean-Luc Mélenchon, décidément très souverainiste, s'est également opposé, comme le FN, à la création de son propre service diplomatique par l'Union européenne. Une proposition soumise au Parlement en juillet 2010 (pages 23-24). Pourtant, sans politique étrangère commune, l'Europe, ne progressera jamais. Notamment pour défendre les malheureux candidats à « l'espace Schengen » venant parfois au mépris de leur vie des pays du Sud.

Enfin, Mélenchon s'est opposé comme le FN et le MPF à augmenter le coût des activités économiques polluantes en juillet 2013 (pages 49-50).

L'UE doit-elle augmenter le coût des activités économiques polluantes ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



2) Les eurodéputés UMP et PS sont d'accord sur le nucléaire et la PAC

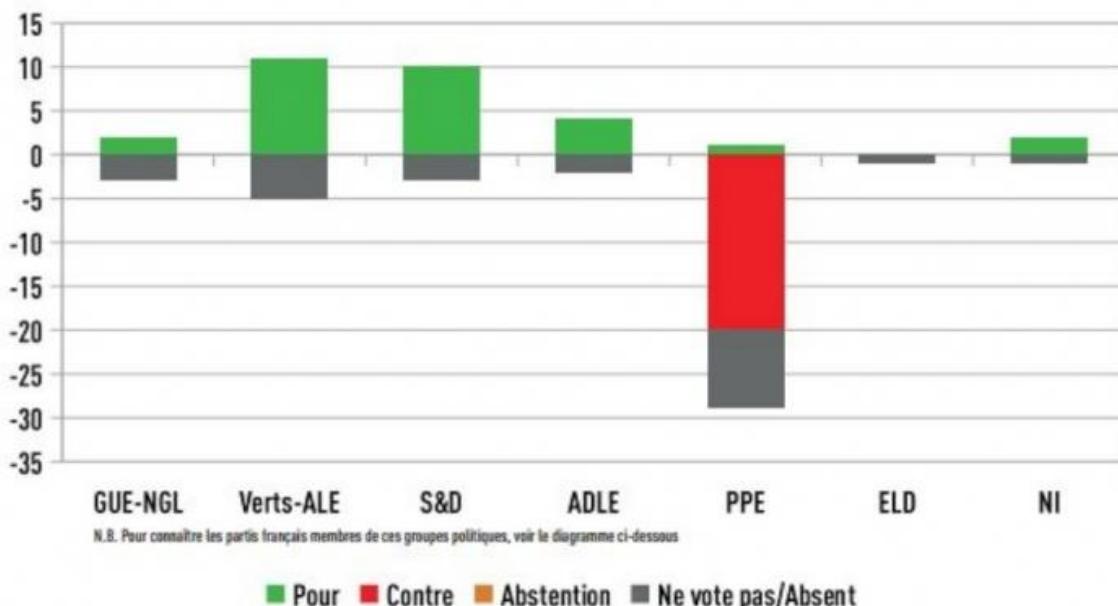
En novembre 2011, le Parlement européen a été consulté sur l'abandon à terme de l'énergie nucléaire. Un vote porté par le groupe Verts/ALE. Kader Arif (PS) et Françoise Castex (PS) ont voté contre, tout comme les quatre eurodéputés UMP Alain Lamassoure, Christine de Veyrac, Franck Proust et Marie-Thérèse Sanchez-Schmid ([pages 29-30](#)). Même unanimité pour adopter la nouvelle politique agricole commune en juin 2013 ([pages 31-32](#)).

3) Il arrive aux eurodéputés PS et UMP de ne pas être d'accord

La théorie de l'UMPS développée par Marine Le Pen se fracasse sur la réalité des votes. Ainsi, quand les Américains ont été pris en flagrant délit d'espionnage des communications du monde entier, les eurodéputés PS et Verts, mais également le Modem Robert Rochefort, ont voté la suspension temporaire de l'accord UE-Etats-Unis de surveillance du financement du terrorisme ([pages 37-38](#)). En revanche, trois de nos quatre eurodéputés UMP sont venus en défense des alliés américains. De Gaulle a dû s'en retourner dans sa tombe.

L'UE doit-elle suspendre temporairement l'accord UE-États-Unis de surveillance du financement du terrorisme ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



De la même manière, sur le renforcement du marché intérieur des services au sein de l'Union ([pages 39-40](#)), PS et UMP n'ont pas eu la même analyse. Les deux élus PS rejoignant les Verts et même Mélenchon pour s'y opposer. Même fracture droite gauche sur l'idée de la création d'un marché unique avec les Etats-Unis ([pages 41-42](#)), sur le renforcement de la surveillance des politiques économiques et budgétaires ([pages 43-44](#)), sur l'allongement de la durée minimum du congé maternité ([pages 45-46](#)) ou encore sur le plafonnement de l'utilisation des biocarburants ([Pages 47-48](#)).

4) Et même aux eurodéputés PS et UMP de s'opposer au sein de leur groupe

C'est rare mais c'est arrivé. Si les UMP Alain Lamassoure et Christine de Veyrac ont voté pour l'augmentation des activités économiques polluantes ([Pages 49-50](#)), les UMP Franck Proust et Marie-Thérèse Sanchez-Schmid ont voté contre. Au sein du groupe PS, l'opposition interne se formalise généralement par l'abstention. Ainsi Françoise Castex s'est-elle abstenu sur la réintroduction temporaire du contrôle aux frontières intérieures ([pages 33-34](#)), Eric Andrieu a voté pour.

5) José Bové, l'eurodéputé cohérent et discipliné

C'est assez inhabituel pour être souligné. Sur les 21 votes passés au crible par Notre Europe-Institut Jacques Delors, les deux eurodéputés Verts José Bové et Catherine Grèze sont non seulement les plus cohérents avec les idées de leur parti, mais aussi les plus disciplinés. Ainsi, à la question de savoir si le siège du Parlement européen devrait être transféré de Strasbourg à Bruxelles, ils ont été les seuls à voter pour à l'automne 2013 ([pages 5-6](#)). Conformément à la ligne de leur groupe. En revanche, tous les autres

élus (PS, UMP et Front de Gauche compris) ont voté contre. Alors que pris individuellement, ceux-ci s'accordent généralement à dire que ce siège à Strasbourg est une ineptie.

L'étude "Des visages sur des clivages" d'Yves Bertoncini et Thierry Chopin citée sur France Inter

Le 16 mai 2014

Mention par Yves Bertoncini et Thierry Chopin



L'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014" de Yves Bertoncini et Thierry Chopin, publiée le 25 avril 2014, est citée sur France Inter, vendredi 16 mai 2014, dans "Le vrai/faux de l'Europe: au Parlement européen, droite et gauche votent-ils pareil?"

L'étude "Des visages sur des clivages" d'Yves Bertoncini et Thierry Chopin mentionnée sur France Culture

Le 16 mai 2014

Mention par Yves Bertoncini et Thierry Chopin



L'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014" de Yves Bertoncini et Thierry Chopin est mentionnée sur France Culture, vendredi 16 mai 2014, à l'occasion de l'émission Culturesmonde : « Au lendemain du débat télévisé, l'Europe a-t-elle enfin un visage ? »

A moins d'une dizaine de jours du scrutin, le grand débat télévisé des élections européennes se déroulait hier soir entre les cinq candidats à la présidence de la Commission. Pendant 90 minutes, le conservateur luxembourgeois **Jean-Claude Juncker**, le social-démocrate allemand **Martin Schulz**, le libéral belge **Guy Verhofstadt**, la représentante des Verts (avec José Bové) **Ska Keller** et le représentant grec de la gauche radicale, **Alexis Tsipras** ; ont exposé leur vision de l'Europe. Le débat – qui avait lieu au Parlement européen - a été retransmis en eurovision, dans tous les pays-membres.

Si le Parlement européen incarne, depuis sa création en 1979, la légitimité démocratique du projet européen; jusque là, le choix du président de la commission était une prérogative des chefs d'Etat et des gouvernements, avec le traité de Lisbonne ; le président de l'exécutif bruxellois devrait être de la même couleur que le parti vainqueur des élections (puisque'ils devront proposer un candidat *"en tenant compte du résultat des élections"*.)

Donc lorsqu'ils voteront, les électeurs européens choisiront leurs eurodéputés, mais aussi un parti et donc son représentant au poste crucial dans la conduite des politiques européennes, celui de président de la Commission. Une personnification de la fonction sensée susciter un regain d'intérêt chez les citoyens européens alors que la menace de l'abstention et de la poussée d'euroceptiques planent sur le scrutin.

Le débat d'hier était l'occasion pour nous autres européens de « mettre des visages sur les clivages structurant la vie politique et partisane de l'UE ».

Si l'Europe avait déjà **des visages** (ceux des eurodéputés), le prochain président de la commission devrait être incarné par l'un des 5 que l'on a vu hier soir à la télévision.

La démocratie européenne en sort-elle grandie? L'Europe a-t-elle – enfin – **un visage**?

Invité(s) :

Thierry Chopin, docteur en science politique de l'Ecole des hautes études en sciences sociales

Renaud Dehouze, directeur du Centre d'études européennes de Sciences Po

Marc Semo, journaliste, spécialiste des pages "Monde" à Libération.

Thème(s) : **Information** | **Débat** | **Europe** | **Idées** | **campagne électorale** | **élections européennes 2014**

Lien(s)

"Des visages sur des clivages" Étude co-signée par Yves Bertoncini et Thierry Chopin et publiée par la Fondation Robert Schuman.

**Notre rapport sur le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest de la France
repris dans La Dépêche**

Le 17 mai 2014

Article par Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini



La Dépêche reprend, samedi 17 mai 2014, les données de notre rapport sur le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest de la France, dans un article intitulé : "Ce qu'ont voté vos députés".

Ce qu'ont voté vos députés

Publié le 17/05/2014 à 08:35



Ce qu'ont voté vos députés

Le think tank européen «Notre Europe – Institut Jacques Delors» a passé au crible les votes des députés européens de la circonscription du Sud-Ouest de la France sur 21 enjeux clefs soumis au Parlement de Strasbourg entre 2009 et 2014.

Culture des OGM, réforme de la PAC, contrôle européen des budgets nationaux, extension du congé maternité etc.. Sur ces dossiers importants, cette étude montre que les députés, qui ne sont pas tenus de soutenir un gouvernement, forment des majorités à géométrie variable au-delà des appartenances partisanes.

Ainsi, en novembre 2011, le Parlement européen est consulté sur l'abandon à terme de l'énergie nucléaire. Kader Arif (PS) et Françoise Castex (PS) ont voté contre, tout comme les quatre eurodéputés UMP

Alain Lamassoure, Christine de Veyrac, Franck Proust et Marie-Thérèse Sanchez-Schmid.

On retrouve la même unanimité quand il s'agit de la politique agricole commune, voire, à un degré moindre, sur la restriction des cultures d'OGM. Les divergences idéologiques entre PS et UMP s'expriment davantage sur les aspects sociaux, comme la prolongation du congé maternité.

Cette analyse montre aussi le profil plus souverainiste de Jean-Luc Mélenchon, l'un des eurodéputés parmi les plus absents. Sur plusieurs dossiers importants, comme la mutualisation des dettes par le biais d'euro-obligations, la création d'une Union bancaire, voire la mise en place d'un service diplomatique propre à l'UE, il a voté contre. On enregistre d'ailleurs, sur plusieurs autres dossiers, une similitude des votes du Front de gauche avec ceux du Front national.

Sur toutes les questions ayant trait au renforcement d'une Europe politique (Union bancaire, euro-obligations etc.), comme sur les questions sur le nucléaire ou la Pac, José Bové et Catherine Grèze sont en phase avec la ligne idéologique des Verts.

Le 25 mai, de nouveaux députés seront élus pour cinq ans. Un vote qui pourrait déterminer de nouveaux rapports de force

> L'Union européenne devrait-elle restreindre la culture d'OGM ?

L'objectif de cette résolution était de protéger l'environnement, la santé et les intérêts des consommateurs, mais aussi d'assurer le bon fonctionnement du marché intérieur.

ONT VOTÉ POUR : José Bové, Catherine Grèze, Kader Arif, François Castex, Robert Rochefort, Christine de Veyrac, Alain Lamassoure, Franck Proust. **ONT VOTÉ CONTRE** : Marie-Thérèse Sanchez-Schmid. **S'est ABSTENU** : Jean Luc Mélenchon

> Les subventions agricoles doivent-elles rester une priorité budgétaire pour l'UE ?

Adoptée en juin 2013, la nouvelle PAC doit permettre une distribution plus juste et transparente des subventions de l'UE entre les Etats-Membres et les agriculteurs, ainsi qu'une meilleure protection de l'environnement.

POUR : Éric Andrieu, Françoise Castex, Robert Rochefort, Christine de Veyrac, Alain Lamassoure, Franck Proust, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid. **CONTRE** : Jean-Luc Mélenchon, José Bové, Catherine Grèze.

> La durée minimum du congé de maternité rémunéré à taux plein devrait-elle passer de 14 à 20 semaines dans toute l'UE ?

Ce texte prévoyait également d'autres mesures favorables aux mères et aux femmes enceintes, ainsi que des congés de paternité plus généreux.

POUR : José Bové, Catherine Grèze, Kader Arif, Françoise Castex.

CONTRE : Robert Rochefort, Christine de Veyrac, Alain Lamassoure, Franck Proust.

ABSENT : Jean-Luc Mélenchon, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid.

> L'UE devrait-elle autoriser une réintroduction temporaire du contrôle aux frontières intérieures

Cette résolution demande une protection accrue du droit des citoyens à se déplacer librement à l'intérieur de l'espace Schengen. Elle prévoit que la réintroduction de contrôles aux frontières internes n'est possible que pour des raisons de sécurité, dans des cas exceptionnels tels que la présence d'une menace sérieuse.

POUR : Éric Andrieu, Robert Rochefort, Christine de Veyrac, Alain Lamassoure, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid.

CONTRE : Jean-Luc Mélenchon, José Bové, Catherine Grèze.

ABSTENTION : Françoise Castex

> Faut-il imposer une nouvelle taxe sur les transactions financières à l'intérieur de l'Union européenne ?

L'objectif de cette taxe est notamment de diminuer le nombre et l'intensité des transactions financières et de dégager de nouvelles ressources pour le financement des dépenses publiques.

POUR : Jean-Luc Mélenchon, José Bové, Catherine Grèze, Françoise Castex, Robert Rochefort, Christine de Veyrac, Alain Lamassoure, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid.

ABSENTS : Éric Andrieu, Franck Proust.

> Doit-on établir un fonds européen d'aide aux plus démunis ?

Ce fonds (Le FEAD) vise à apporter une aide non financière aux citoyens européens les plus pauvres en leur fournissant des aliments et autres biens de première nécessité. Ce nouveau fond est doté de 3,5 milliards d'euros pour la période 2014-2020.

POUR : Jean-Luc Mélenchon, José Bové, Catherine Grèze, Françoise Castex, Robert Rochefort, Christine de Veyrac, Alain Lamassoure, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid.

ABSENTS : Éric Andrieu, Franck Proust

> Le siège du Parlement européen doit-il être transféré de Strasbourg à Bruxelles ?

L'objectif est de regrouper les activités du Parlement européen à Bruxelles, ce qui supposerait de modifier les traités. La quasi-totalité des élus français, hormis la moitié des élus verts, s'est opposée à cette proposition..

POUR : José Bové, Catherine Grèze.

CONTRE : Jean-Luc Mélenchon, Éric Andrieu, François Castex, Robert Rochefort, Christine De Veyrac, Alain Lamassoure, Franck Proust, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid.

L'union européenne devrait-elle créer une union bancaire ?

Cette proposition vise à établir l'un des trois piliers de l'Union bancaire : un mécanisme de supervision unique (MSU) pour mieux surveiller la banque centrale européenne : les deux autres piliers sont la mise en place d'un fond de sauvetage des banques financé par les banques elles-mêmes, la création d'un fonds européen de garantie des dépôts.

POUR : José Bové, Éric Andrieu, François Castex, Christine de Veyrac, Franck Proust, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid. **CONTRE** : Jean-Luc Mélenchon. **ABSENT** : Alain Lamassoure. **NE VOTE PAS** : Catherine Grèze.

> L'UE devrait-elle avoir un véritable système de ressources propres pour son budget

Cette proposition concerne l'augmentation des ressources futures de l'Union européenne, afin de moins dépendre des contributions des États membres, en particulier lorsque ces derniers traversent des crises économiques. Il s'agissait, pour l'essentiel, d'approuver l'introduction de nouvelles ressources propres telles que la taxe sur les transactions financières et la nouvelle TVA européenne.

POUR : José Bové, Catherine Grèze, Éric Andrieu, Françoise Castex, Robert Rochefort, Alain Lamassoure, Franck Proust, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid.

NE VOTENT PAS : Jean-Luc Mélenchon, Christine de Veyrac.

> Les États membres de l'Eurozone doivent-ils mutualiser leurs dettes publiques en créant des euro-obligations ?

Les euro-obligations sont des obligations collectives visant à mutualiser l'émission des dettes des états membres, qui auraient pour effet de rapprocher les taux auxquels ils empruntent et les conduiraient à se partager les sommes ainsi collectées.

POUR : José Bové, Catherine Grèze, Françoise Castex, Robert Rochefort, Christine de Veyrac, Alain Lamassoure, Franck Proust, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

CONTRE : Jean-Luc Mélenchon

ABSENT : Kader Arif

> L'Union européenne doit-elle sortir du nucléaire ?

Les députés avaient été invités à adopter, en 2011, la proposition de décision du Conseil sur le programme-cadre de la Communauté européenne de l'énergie atomique pour des activités de recherche et de formation.

POUR : José Bové, Catherine Grèze.

CONTRE : Kader Arif, Françoise Castex, Christine de Veyrac, Alain Lamassoure, Franck Proust, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid. **ABSENT** : Jean-Luc Mélenchon, Robert Rochefort.

> L'UE devrait-elle avoir son propre service diplomatique

Le Traité de Lisbonne prévoyait un service européen pour l'action extérieure (SEAE). Le Parlement a été consulté en 2010 sur l'organisation de ce service diplomatique. Propositions adoptées.

POUR : José Bové, Françoise Castex, Robert Rochefort, Dominique Baudis, Alain Lamassoure, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid. **CONTRE** : Jean-Luc Mélenchon. **ABSENT** : Catherine Grèze, Kader Arif.

Dossier S.B

**L'Etude "Des visages sur des clivages" d'Y.Bertoncini & T.Chopin analysée par
France3 Paris Ile-de-France**

Le 19 mai 2014

Article par Yves Bertoncini et Thierry Chopin



**paris
île-de-france**

L'Etude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014" de Yves Bertoncini et Thierry Chopin est analysée sur le site de France 3 Paris Ile-de-France, lundi 19 mai 2014, dans un article intitulé : "De surprenantes alliances au PE".

Une fois élus, comment votent nos députés européens ?

L'institut de recherche européen, "Notre Europe", publie une étude claire et détaillée sur le vote des députés européens français et franciliens sur 21 grands enjeux clefs soumis au vote de 2009 à 2014. Les résultats de l'étude remettent pas mal d'idée en place.

Par Christian Meyze

Publié le 19/05/2014 | 17:06, mis à jour le 19/05/2014 | 17:41



© Frédéric Florin/AFP Photos

Bien souvent, malheureusement, les débats politiques concernant l'Europe et son fonctionnement, à fortiori lorsqu'il s'agit de débats pré-électoraux, se résument à des invectives et accusations sur le thème "vous avez voté contre tel projet!" ou "vous avez voté pour telle décision!". Le citoyen, généralement, n'a pas réellement les moyens de savoir qui dit vrai, qui a tort et comment s'est déroulé tel ou tel scrutin au Parlement Européen, sur des thèmes et des enjeux souvent pourtant majeurs dans nos vies quotidiennes.

C'est pour cette raison que les citoyens européens que nous sommes ont du mal à identifier ce qui se passe au Parlement européen. Pour cette raison que beaucoup sont de plus en plus sceptiques, méfiants, voire hostiles.

L'étude, signée par deux chercheurs, Yves Bertoncini et Thierry Chopin, et l'institut de recherche Notre Europe- Institut Jacques Delors, a le mérite de rendre très clairs ces votes de nos élus sur les grands enjeux. Elle montre aussi très simplement que le Parlement Européen est une assemblée où il est nécessaire, pour pouvoir faire avancer des projets ou au contraire en bloquer d'autres, de trouver des majorités variables.

Pour chaque projet, les élus doivent, faute de majorité, constituer des alliances, trouver des partenaires. Et, contrairement à un parlement national, dans lequel il y a généralement une majorité et une opposition, au Parlement Européen, une majorité trouvée sur un sujet ne sera plus forcément la même pour le projet suivant soumis au vote. L'obligation de trouver un accord à l'échelle de toute l'Europe, fait que tout vote exige des négociations.

La première des leçons de cette étude, c'est qu'au bout du compte, un projet important voté par le Parlement Européen suppose qu'il y a réellement eu une majorité sur le projet, contrairement à ce que veulent ensuite souvent faire croire certains politiques lorsqu'ils rentrent dans leur pays d'origine.

L'autre leçon de l'étude, c'est que, sujet par sujet, les votes et les alliances sont bien loin de ce que l'on croit ou de ce que veulent faire croire, là encore, au coup par coup, certaines personnalités ou formations politiques. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'observer ces graphiques, qui analysent les positions de chacun sur le budget de l'Europe, la politique agricole ou l'aide aux plus démunis...etc. On y découvre que les positions sont plus souvent "nationales" que "doctrinaires", que les alliances PsS et UMP/Centre sont fréquentes, et que Front National ou Front de Gauche n'ont pas toujours les votes qu'ils revendiquent sur le plan de politique intérieure.

Les explications avec William Van Qui, dans le 19/20 de France3 Paris Ile-de-France à 19heures, lundi 19 mai.

Pour voir les votes des députés européens franciliens : <http://www.notre->

europe.eu/media/voteparlementaireseuropeens

Pour avoir accès aux votes des **députés européens français** : <http://www.notre-europe.eu/media/3votefranceinfographiesne>

Enfin, si vous souhaitez consulter l'article de Notre Europe, en intégral :<http://www.notre-europe.eu>

Notre Europe - Institut Jacques Delors est l'Institut de recherche européen fondé par Jacques Delors en 1996, à la fin de sa Présidence de la Commission européenne. L'objectif de Notre Europe - Institut Jacques Delors est de produire des analyses et des propositions destinées aux décideurs européens et à un public plus large, ainsi que de contribuer aux principaux débats relatifs à l'Union européenne.
(Wikipédia)

Notre rapport sur le vote des parlementaires européens d'Ile-de-France analysé sur
France3 Paris Ile-de-France

Le 19 mai 2014

Emission par Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini



paris
île-de-france

Notre rapport sur le vote des parlementaires européens d'Ile-de-France fait l'objet d'une chronique dans le 19/20 de France3 Paris Ile-de-France, lundi 19 mai 2014.

**L'étude "Des visages sur des clivages" d'Yves Bertoncini et Thierry Chopin
mentionnée sur le Huffington Post**

Le 20 mai 2014

Mention par Yves Bertoncini et Thierry Chopin



L'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014" de Yves Bertoncini et Thierry Chopin est mentionnée sur le Huffington Post, mardi mai 2014, dans un article signé par Thierry Chopin : « Européennes 2014: des élections pour quoi faire ? »

Thierry Chopin [Devenez fan](#)

Européennes 2014: des élections pour quoi faire?

Publication: 20/05/2014 18h56 CEST Mis à jour: 21/05/2014 17h07 CEST

L'un des enjeux majeurs des élections européennes est de désigner les membres d'une institution portée par une montée en puissance historique, disposant désormais de prérogatives substantielles en matière normative, budgétaire et de contrôle, et s'exprimant via de nombreuses décisions et de nombreux votes tout au long de la législature. D'un point de vue partisan, [ces élections](#) sont marquées par une lutte indécise entre les candidats appelés à siéger aux groupes Parti populaire européen et Socialistes et démocrates, qui devraient tous deux arriver largement en tête. D'un point de vue politique, elles conduisent à désigner des élus qui joueront un rôle clé pour traiter de nombreux enjeux lors de la législature 2014-2019. En effet, les députés désignés en mai 2014 auront à prendre des décisions portant sur de multiples enjeux économiques, sociaux, environnementaux, politiques et diplomatiques. S'il n'est pas aisément à ce stade de citer dans le détail le contenu précis des centaines de projets de directives, règlements, accords internationaux et résolutions sur lesquels les parlementaires européens seront appelés à se prononcer, il nous semble possible de les classer schématiquement en fonction de trois grandes séries d'enjeux : quelle contribution de l'UE à la sortie de crise ? Quelle évolution des fondements de la construction européenne ? Quelle stratégie pour l'UE dans la mondialisation ?

Si c'est d'abord aux États membres qu'il appartient de définir leur stratégie de sortie de crise en matière économique et sociale (avec des résultats d'ailleurs très divers), les parlementaires européens n'en auront pas moins le pouvoir de peser sur le contenu de la contribution que l'UE pourra apporter sur ces registres. Il leur appartiendra par exemple de définir les conditions de mise en œuvre des financements européens, de la libéralisation interne et externe et de la régulation des services financiers.

En outre, d'autres enjeux économiques, sociaux et même politiques liés à des fondements de la construction européenne seront soumis aux votes des députés de Strasbourg désignés en mai 2014. Ils devront ainsi prendre position sur la gestion et l'évolution de la zone euro et de l'Union économique monétaire et se prononcer sur les conditions dans lesquels le marché unique fonctionne. Faut-il un approfondissement de l'Europe sociale, avec par exemple des aides à la mobilité des travailleurs ou encore la mise en place d'un salaire minimum au niveau de chaque État membre ? Doit-on davantage coopérer en matière fiscale, pour renforcer la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ou le blanchiment des capitaux, mais aussi pour mettre en place une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés ?

Il reviendra également aux députés de Strasbourg de prendre position dans les débats sur l'espace européen de libre circulation. Au-delà du suivi de la mise en œuvre de la directive relative au contrôle du détachement des travailleurs, il devront se prononcer sur le "paquet mobilité des travailleurs" proposé par la Commission, qui portera notamment sur la révision des règlements sur la coordination des systèmes de sécurité sociale, et plus précisément sur les conditions dans lesquels les Européens peuvent accéder aux prestations pour soins de longue durée et aux indemnités chômage. Les parlementaires européens se prononceront également sur la gestion de l'espace Schengen, c'est-à-dire la mise en œuvre de contrôles mobiles au sein de cet espace et commun à ses frontières extérieures, la coopération des polices et des douanes, la protection civile, la coopération judiciaire en matière pénale et civile, etc.

Enfin, ils seront appelés à prendre une série de décisions à dimension internationale qui contribueront à affirmer le rôle de l'Europe dans la mondialisation. Outre l'approbation des accords commerciaux actuellement négociés par Bruxelles, au moins quatre autres types enjeux devraient être soumis à leur appréciation au cours de leur mandat.

Tout d'abord, la mise en œuvre concrète des éléments du nouveau Paquet énergie-climat, composante majeure de la stratégie européenne de lutte contre le changement climatique et de transition énergétique, dans la perspective du renouvellement du Protocole de Kyoto en 2015. Les députés européens devront notamment se prononcer sur des objectifs européens de politiques climatique et énergétique à l'horizon 2030 : comment réduire la dimension carbonée des économies, quelles actions pour améliorer l'efficacité énergétique, notamment des bâtiments, quelle taxation des activités polluantes, etc.?

Ils devront aussi prendre position sur les enjeux migratoires, dont la gestion est de plus en plus européanisée. Quelles politiques nationale et européenne en matière de visas ? Quelles stratégies et actions nationales et communautaires pour lutter contre l'immigration clandestine et quel renforcement de la solidarité européenne aux frontières extérieures ? Quelles politiques en matière de droit d'asile et d'accueil des réfugiés ? Quelle vision de

l'immigration et quelles stratégies d'intégration dans une Europe qui vieillit et qui ne représente plus que 7% de la population mondiale ?

Les parlementaires européens devront enfin se prononcer sur la nature des relations entre les Vingt-huit et leurs voisins, élément clé pour la sécurité et la prospérité de l'UE et du continent européen dans son ensemble. Quels accords d'association et de partenariat avec les pays du monde arabe et méditerranéen ? Quelle stratégie vis-à-vis des voisins "orientaux", au premier rang desquels l'Ukraine et la Russie ? Quelle évolution pour les négociations d'adhésion en cours (notamment avec la Turquie et la Serbie) et quelle préparation des futurs élargissements (aucun n'étant a priori programmé pour la période 2014-2019) ?

Au total, les parlementaires européens élus en mai 2014 prendront donc de nombreuses décisions qui auront des incidences notables sur les conditions de vie des Européens, et dont le contenu dépendra des rapports de force politique établis à l'issue du scrutin. C'est en votant pour les candidats dont les positions et propositions correspondent le plus directement à leurs préférences que les Européens exercent le pouvoir que leur confère cette élection au suffrage universel direct.

Y. Bertoncini, Des visages sur des clivages. Les élections européennes de mai 2014

Yves Bertoncini et Thierry Chopin dans le Huffington Post sur les enjeux partisans au Parlement européen

Le 20 mai 2014

Article par Yves Bertoncini et Thierry Chopin



Yves Bertoncini et Thierry Chopin signent un article dans le Huffington Post, mardi 20 mai 2014, à propos des enjeux partisans au Parlement européen : "Les parlementaires européens élus en France: coalition n'est pas compromission".

Cet article s'inspire de l'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014", publiée le 25 avril 2014.

Les parlementaires européens élus en France: coalition n'est pas compromission

Publication: 20/05/2014 17h24

[Politique](#), [Européennes 2014](#), [Résultats européennes 2014](#), [parti socialiste](#), [ump](#), [Union Européennes](#), [élections européennes](#), [Actualités](#)

Les enjeux partisans des prochaines élections européennes ne sont pas toujours clairs aux yeux des électeurs français, pour des raisons qui tiennent à la culture politique de notre pays.

A Paris, il s'agit de faire entrer tout le monde dans le rang, quelle que soit la nature du vote, car les parlementaires de la majorité se doivent de soutenir leur gouvernement - et ceux de l'opposition se doivent de le combattre... A Strasbourg, une fois la Commission investie, point de gouvernement à soutenir, et donc des majorités qui se forment en fonction des enjeux soumis au vote, au gré des négociations conduites par les principales familles politiques. A Paris la discipline binaire, la victoire du groupe parlementaire dominant, donc la clarté partisane, au prix d'un appauvrissement du débat public. A Strasbourg, des majorités à géométrie variable, plus difficiles à déchiffrer, mais qui reflètent des débats de fond pluralistes,

conclus sur la base du rapport de force défini par les électeurs. C'est bien sûr affaire de mode de scrutin : les [élections européennes](#) se jouent à la proportionnelle à un tour, très favorable aux petits partis et qui empêche qu'un seul parti domine. Mais c'est aussi affaire de culture politique, car des majorités d'idées peuvent se former dans d'autres pays de l'UE - d'où la nécessité d'une clarification partisane dans un pays comme la France dans la perspective du scrutin du 25 mai.

Les majorités à géométrie variable formées au Parlement européen se cristallisent en fonction de trois grands types de clivages politiques. D'une part des clivages autour de l'adhésion de principe aux principales dimensions de la construction européenne (Union européenne, union monétaire, marché unique, espace Schengen, etc.) : ces clivages déparent les forces politiques pro-européennes de celles qui combattent la construction européenne. D'autre part des clivages portant sur telle ou telle politique de l'UE (politique agricole, régulation financière, libéralisation commerciale, réforme de la zone euro etc.) : ces clivages séparent les groupes politiques en fonction du contenu des votes qui leur sont soumis. Enfin des clivages de nature "institutionnelle", qui peuvent conduire les parlementaires européens à déterminer leur position en fonction de celles adoptées par le Conseil ou la Commission: ces clivages s'expriment plus rarement, par exemple dans le cadre de votes budgétaires ou portant sur les pouvoirs ou le statut du Parlement Européen.

En apparence, il semble aisément de transformer ces clivages politiques en clivages partisans, en opposant par exemple les partis d'extrême droite et ceux du centre droit et du centre gauche, sur la base du clivage pro/anti construction européenne. Mais cette classification binaire ne permet pas d'expliquer pourquoi les élus appartenant à des partis minoritaires et a priori défavorables à l'intégration européenne votent en faveur de plus d'un tiers des décisions prises par le Parlement Européen, en joignant leur voix à celles des partis dits "pro-européens".

Sur la période 2009-2014, la dynamique de concurrence/négociation entre les groupes politiques a de fait conduit à la formation de trois grands types de majorités partisanes, y compris du point de vue des députés européens élus en France. Plus d'un tiers de "majorités de consensus" donc, qui rallient les élus français de tous les partis, y compris extrémistes, sur des sujets comme la défense du siège du Parlement européen à Strasbourg, la création d'un Fonds européen d'aide aux plus démunis, la restriction de la culture des OGM ou encore la création d'une nouvelle taxe sur les transactions financières à l'intérieur de l'UE. Environ un tiers de "majorités de grande coalition", qui réunissent les élus de l'UMP, du centre et du PS, sur des sujets comme l'union bancaire, la mutualisation des dettes publiques, le budget européen ou le renforcement de la surveillance européenne des politiques budgétaires et économiques des Etats membres de la zone euro. Enfin un peu moins d'un tiers de "majorités de confrontation", qui opposent jusqu'au vote final les élus de droite et les élus de gauche, sur des enjeux comme la libéralisation des échanges entre l'UE et les Etats-Unis, la taxation des activités polluantes ou encore l'allongement du congé maternité de 14 à 20 semaines.

Au-delà de leurs programmes, c'est aussi en observant comment les élus et partis français ont voté au Parlement européen sur toute une série d'enjeux différents qu'on peut choisir pour qui voter lors des élections européennes du 25 mai. Et donc en mettant "des visages sur les

clivages" qui structurent la vie politique européenne de manière beaucoup moins simpliste mais beaucoup plus stimulante que la vie politique française.

2. Appliquer le Pacte de stabilité de manière plus réaliste

Les autorités européennes ont fait preuve de davantage de clairvoyance lors du Conseil européen des 14 et 15 mars, en assouplissant la manière dont est appliqué le "pacte de stabilité et de croissance", afin d'en revenir à un meilleur équilibre entre réduction des déficits excessifs et soutien à l'activité économique.

Ses conclusions soulignent en effet la nécessité d'un "assainissement budgétaire différencié", adapté aux situations diverses des pays en difficulté, mais aussi celle de privilégier la notion de déficit structurel, conformément aux dispositions du récent "pacte budgétaire". Elles ont ainsi utilement ouvert la voie à l'octroi d'un délai plus réaliste pour le retour en dessous du seuil de 3% de déficit pour des pays comme le Portugal ou la France, en tenant compte des efforts déjà engagés.

Ces reports dans le temps ont avant tout des vertus conjoncturelles, puisqu'ils permettent de ne pas asphyxier la demande, et donc la croissance. Ils ne dispensent cependant en rien d'importantes réformes structurelles au niveau national, dont il faut rappeler qu'elles constituent le premier volet du "pacte pour la croissance" adopté en juin 2012. Beaucoup a déjà été fait au cours des dernières années sur ce registre, notamment dans les "pays sous programme", mais beaucoup reste encore à faire pour aller au-delà des incantations.

Dans le contexte récessif actuel, il va de soi que l'ensemble des mesures budgétaires prévues par ce Pacte, à hauteur de 120 milliards d'euros, doit être mis en œuvre sans délai. À ce stade, le manque de visibilité entourant l'extension des capacités de prêts de la BEI, l'usage des fonds structurels inutilisés ou le lancement de "project bonds" mine lui aussi la confiance que ses citoyens placent en l'exécution des décisions de l'UE, et au final sa crédibilité.

Agir de manière structurelle doit enfin conduire les autorités européennes à s'engager dans la création d'un Fonds d'amortissement des dettes, tel que cela est envisagé par le compromis conclu entre Conseil et Parlement européen pour l'adoption du "Two Pack". Un pays comme l'Italie a par exemple fait d'importants efforts de réformes et d'ajustement budgétaire, et il dégage des excédents primaires depuis plusieurs années. Aider les pays européens à se délester ensemble de leur "vieille dette" contribuerait sans nul doute à conforter leurs perspectives de croissance, tout en redonnant espoir à leurs citoyens.

3. Mettre en œuvre un Pacte pour la jeunesse grâce au budget européen

La crise actuelle fait de nombreuses victimes, en particulier chez les jeunes : ils pourraient à terme former une "génération perdue", aussi bien pour l'UE que pour ses pays, alors même que la place qui leur est accordée est cruciale dans l'Europe vieillissante. Si mettre en œuvre un "pacte européen pour la jeunesse" n'est pas une idée inédite, c'est donc plus que jamais une urgence.

Là encore, c'est bien entendu au niveau national que les principaux efforts doivent être engagés afin d'améliorer l'éducation, la formation et les conditions d'entrée des jeunes sur le marché du travail. Mais il est indispensable que ces jeunes bénéficient aussi d'une contribution subsidiaire mais visible de l'UE, notamment via son budget.

Trois initiatives méritent plus particulièrement d'être encouragées grâce au budget 2013 et dans le cadre des négociations sur le prochain cadre financier pluriannuel : d'abord "l'initiative pour l'emploi des jeunes", dont il faut augmenter la dotation de 6 milliards d'euros prévue à ce stade, qui doit accorder une priorité à l'apprentissage ; ensuite, dans le cadre de cette initiative, la mise en place d'une "garantie européenne pour la jeunesse", permettant à l'UE d'aider ses États membres à offrir une formation ou un emploi à tous leurs jeunes ; enfin les programmes de mobilité de type "Erasmus", qui aident efficacement les jeunes Européens à se doter de compétences linguistiques et transversales, et dont il faut encore accroître le financement. C'est aussi à l'aune des ressources accordées à ces trois initiatives que l'on pourra mesurer si l'UE mobilise de manière adéquate son budget, qui est d'abord un outil de

solidarité qu'on peut en l'espèce rendre utile pour la croissance s'il bénéficie plus directement à la jeunesse.

Au-delà de ces mesures ciblées, la jeunesse européenne pourra aussi bénéficier du nouveau "paquet" que l'UE doit adopter pour approfondir son marché intérieur tout en ajustant son budget. La mise en place d'un marché unique pour les services numériques apparaît notamment comme une priorité à cet égard, de même que l'augmentation des dépenses consacrées à la R&D et à l'innovation ou le financement des réseaux transeuropéens de transports et d'énergie, qui sont au fondement de toute croissance durable.

Stabilité financière, rigueur budgétaire, soutien à la jeunesse : c'est à chaque fois en combinant efforts de solidarité et soutien à la croissance que l'Union européenne pourra le plus efficacement aider ses États membres à retrouver des perspectives économiques et sociales plus favorables, et ainsi renforcer le pacte de confiance qui l'unit à ses citoyens.

Notre rapport sur le vote des parlementaires européens de l'Ouest de la France repris dans Ouest France

Le 22 mai 2014

Article par Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini



Ouest France publie, jeudi 22 mai 2014, un test basé sur notre rapport sur le vote des parlementaires européens de l'Ouest de la France, dans un article intitulé : « Quel député de l'Ouest vote comme vous ? ».

Élections européennes. Quel député de l'Ouest vote comme vous ? [test]

Europe - 22 Mai



Le parlement européen à Strasbourg. | Photo archives Ouest-France / Franck Dubray

OGM, Nucléaire, contrôles aux frontières : des sujets importants et sensibles sont débattus par les parlementaires européens. Comment les députés de l'Ouest ont-ils voté ?

Notre Europe a recensé le vote des parlementaires européens de l'Ouest sur plusieurs grands sujets. Comment ont voté ceux qui nous représentent sur les OGM, les bio-carburants, les relations avec les Etats-Unis, le nucléaire... ?

Nous vous proposons de confronter vos choix personnels et leurs votes sur 10 sujets majeurs.

Comparez ce que vous auriez choisi et les décisions de Yannick Jadot (EELV), Nicole Kiil-Nielsen (EELV), Stéphane Le Foll / Isabelle Thomas (PS), Bernadette Vergnaud (PS), Sylvie Goulard (MoDem), Alain Cadec (UMP), Christophe Béchu / Agnès Lebrun (UMP), Elisabeth Morin-Chartier (UMP), et Philippe de Villiers (MPF).

L'étude "Des visages sur des clivages" d'Yves Bertoncini et Thierry Chopin citée dans Le Monde

Le 24 mai 2014

Mention par Yves Bertoncini et Thierry Chopin



L'étude "Des visages sur des clivages : les élections européennes de mai 2014" de Yves Bertoncini et Thierry Chopin, publiée le 25 avril 2014, est citée dans Le Monde, vendredi 23 mai 2014, dans un article intitulé : "Quand les députés FN votent avec l'UMP et le PS à Bruxelles".

Quand les députés FN votent avec l'UMP et le PS à Bruxelles

Le Monde.fr | 23.05.2014 à 16h04 • Mis à jour le 23.05.2014 à 17h19 | Par Diane Jean

Marine Le Pen a une nouvelle fois dénoncé l'« UMPS », lundi 19 mai. A travers ce mot-valise, elle pointe du doigt les orientations supposées communes de l'UMP et du PS sur les grandes questions qui sont du ressort de l'Union européenne.

Dans un débat qui l'opposait à Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste, sur i>TELE, elle a soutenu que PS et UMP adoptaient les mêmes positions pour « 97 % des votes au Parlement européen, (...) main dans la main ».

Ce qu'elle a dit :

« *Le débat gauche-droit n'existe plus depuis bien longtemps, et je suis venue l'expliquer depuis de nombreux mois. C'est une fausse fracture, ils votent tout ensemble, ils décident tout ensemble.* »

POURQUOI CE N'EST PAS TOUT A FAIT VRAI

Marine Le Pen n'a pas totalement tort : le Parlement européen pousse aux coalitions. Il arrive fréquemment qu'un même texte soit adopté par la gauche et la droite ; ce qui n'est

guère surprenant dans la mesure où aucun des groupes d'eurodéputés n'a suffisamment de sièges pour voter un texte seul.

Les eurodéputés UMP et PS font équipe dans 70 % des cas, selon le rapport Des visages sur des clivages de la Fondation Robert-Schuman. Et en particulier sur des questions comme l'union bancaire, le vote du budget de l'Union européenne, la politique agricole commune (PAC) ou le contrôle aux frontières.

« *En premier lieu, je vais voir les Verts ou les GUE [Gauche unitaire européenne]. Et puis, si ça ne suffit pas, je vais voir les libéraux* », explique Pervenche Bérès, eurodéputée de l'Alliance progressiste des socialistes & démocrates (S&D) et tête de liste PS pour l'Île-de-France. « *Le vote au Parlement européen, c'est comme si on était cinq à choisir un restaurant pour aller dîner. Imaginez que vous avez très faim. Trois du groupe décident de se rendre dans un restaurant que vous n'avez pas choisi. Mais comme vous avez faim, vous y allez !* »

En clair, tous les partis sont amenés à forger des alliances, et le FN n'échappe pas à la règle. En fustigeant ce qu'elle appelle l'« UMPS » qui voterait comme un seul homme, Mme Le Pen oublie que les eurodéputés FN votent, eux aussi, ces textes.

Le parti d'extrême droite français se joint à plus de la moitié des coalitions PS et UMP. Et, globalement, les eurodéputés français expriment les mêmes opinions sur 40 % des votes, quelles que soient leurs allégeances.



PS, UMP, FdG, MoDem, EELV et FN adoptent les mêmes positions lors de 40 % des votes.
Thèmes : OGM, ACTA, aide alimentaire.



PS, UMP, MoDem et EELV adoptent les mêmes positions lors de 30 % des votes.
Thèmes : budget, l'union bancaire ou PAC.

« Ce n'est pas étonnant. (...) La plupart des dossiers sont consensuels. (...) A la différence de l'Assemblée nationale, on fonctionne toujours ici sur le compromis », explique Alain Cadec, eurodéputé au Parti populaire européen (PPE, conservateurs) et conseiller général UMP des Côtes-d'Armor. « Je fais mes choix en fonction des intérêts de mon pays. (...) Et nous ne sommes pas obligés de suivre les consignes de notre groupe européen. »

L'eurodéputé apparenté FN Bruno Gollnisch confirme « qu'il y a parfois eu des convergences sur des sujets très précis » comme l'exception culturelle, la protection des consommateurs, celle des citoyens avec l'accord anti-contrefaçon ACTA, l'aide alimentaire et les excès de la spéculation financière... Où il a ajouté sa voix à celles de la droite et de la gauche.

Le 16 janvier 2014, Marine Le Pen, Daniel Cohn-Bendit, Brice Hortefeux, Françoise Castex et Marie-Christien Vergiat ont exprimé un vote identique. Qu'ils soient frontistes, Verts, UMP, socialistes ou Front de gauche, ils se sont tous opposés à l'autorisation de nouvelles variétés de maïs génétiquement modifié par la Commission. C'est un exemple de ce que la Fondation Robert-Schumann a identifié comme un cas de « majorité de consensus ».

Pour Pervenche Bérès, si le PS et le FN appuient sur le même bouton au moment du vote électronique dans l'hémicycle, c'est un hasard. Elle assure « ne jamais négocier » avec les eurodéputés du FN. Reste que les partis d'extrême droite et de gauche radicale français se joignent à plus de la moitié des rapprochements PS et UMP.

Précision méthodologique

Les votes recensés par le site Vote Watch EU sont des votes par appel nominal. Lors de ces votes, les noms des eurodéputés qui ont voté pour, contre, ne se sont pas prononcés ou qui étaient absents sont rendus publics. Ces derniers manifestent leur choix dans un boîtier électronique. Ils votent aussi parfois à main levée.

Avant janvier 2014, le vote par appel nominal ne concernait que les décisions législatives (directive, règlement et décision), soit les décisions importantes. Depuis janvier 2014, le vote par appel nominal est obligatoire pour tout vote final de l'Assemblée. Le rapport de la Fondation Robert-Schumann a comptabilisé les votes par appel nominal des eurodéputés français de 2009 à 2014.

Diane Jean